



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

Des demandes de dérogation mineure seront entendues à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 6 février 2023, à 19h00, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par ces demandes est invitée à assister à cette séance et y présenter ces observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à owen.falquero@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 6 février 2023.

Dérogation mineure no. 591

60, rue Davis, lot 3 938 929, zone UMV-4-C11 - district de Fulford - Bondville

Nature et effets de la demande:

Demande visant à construire une résidence localisée à une distance de 1,45 m de la ligne de lot avant ainsi qu'à une distance de 1,95 m de la ligne de lot latérale. La grille des normes d'implantation du règlement de zonage 596 fixe la marge avant minimale à 10,5 m et la marge latérale minimale à 5 m.

Demande visant également que la résidence projetée ne prévoit pas de case de stationnement. La grille du nombre minimal de cases de stationnement du règlement de zonage 596 fixe le nombre minimal de cases de stationnement à deux (2) pour une résidence unifamiliale isolée.

Donné à Lac-Brome
Ce 20 janvier 2023

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.
Avocat Greffier